Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Lipneron et du Jaunay

Maintenance des ouvrages hydrauliques

Bilan 2024

Juin 2025

ZAE du Soleil Levant - 2 Impasse de l'Aurore - 85800 GIVRAND
Tél. : 02.51.54.28.18 - contact@vie-jaunay.com - www.vie-jaunay.com

MAINTENANCE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CONTROLE REGLEMENTAIRE

Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay est chargé, sur l'ensemble de son territoire, de l'entretien et de la restauration des ouvrages hydrauliques d'intérêt collectif dont il est propriétaire.

Afin d'assurer leur bon état et leur bon fonctionnement, le Syndicat Mixte a décidé de mettre en place un contrat de maintenance avec la SAUR, pour les années 2023 à 2025, pour 6 ouvrages hydrauliques :

- écluse du Jaunay,
- sonde de la Culasse,
- écluse de Boursaud,
- barrage des Vallées,
- clapet de la Pinsonnière,
- écluse de Riez.

Différentes prestations sont demandées :

- la maintenance préventive (graissage, essai, surveillance) qui comprend des visites périodiques de surveillance et d'entretien courant des ouvrages ; la fréquence des visites sur les ouvrages étant différente en fonction du type de fonctionnement : mécanique (crémaillères), hydraulique (vérins) ou automatique (électrique) ;
- la maintenance curative (réparations ponctuelles) ;
- le contrôle réglementaire des installations électriques ;
- la rédaction d'un rapport annuel simplifié.

Pour l'année 2024, la maintenance préventive, le contrôle réglementaire des installations électriques et la rédaction du rapport annuel s'élèvent à 2 915,15 € TTC.

Le Syndicat Mixte réalise des interventions en régie sur 9 ouvrages hydrauliques :

- écluse du Porteau,
- écluse du Pont de l'Arche,
- clapet de la Vallée,
- clapet de Dolbeau,
- clapet de la Brelaudière,
- clapet de la Gatelière,
- batardeau de la Chauvetière,
- clapet de la Boissonnière,
- clapet des Rouches.

Ces interventions comprennent :

- la maintenance préventive (graissage, niveau d'huile, contrôle des sondes, contrôle visuel de l'état des ouvrages...),
- le nettoyage des ouvrages, des sondes (génie civil, échelles limnimétriques, joints...),
- la coordination et le suivi des interventions curatives (diagnostic des pannes, demandes de chiffrages auprès de prestataires et suivi des travaux).

Le Syndicat Mixte réalise également, en régie, l'entretien et le suivi des passes à anguilles du barrage des Vallées et de l'écluse du Jaunay (contrôle du fonctionnement, nettoyage et relevés).

Les autres ouvrages hydrauliques présents dans les périmètres des associations syndicales de marais sont en partie entretenus par les associations : clapet de l'Angibaudrie, clapet du Vigneau, clapet de la Vieille rivière…

Pour l'année 2024, 33 interventions curative et 31 interventions préventives ont été réalisées par le Syndicat Mixte, en régie, pour le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques.

AUTOMATISATION

Afin d'améliorer la gestion et répondre à la problématique de la continuité écologique, des travaux d'automatisation du barrages des Vallées, du clapet de la Pinsonnière et des écluses de Riez ont été finalisés en 2024.

Cette opération comprenait les travaux suivants :

- pose de sondes et capteurs de niveau,
- pose d'échelles limnimétriques,
- modification des armoires électriques,
- réfection du système hydraulique du clapet de la Pinsonnière,
- mise en place d'une supervision/télégestion,
- réfection du génie civil.

En complément, une supervision globale a également été réalisée intégrant l'écluse du Jaunay et l'écluse de Boursaud et permettant d'effectuer un suivi de la gestion de l'eau sur notre territoire.

Le montant global des travaux s'élève à 477 135,34 € HT.

Ce projet a été financé dans le cadre du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département de la Vendée.

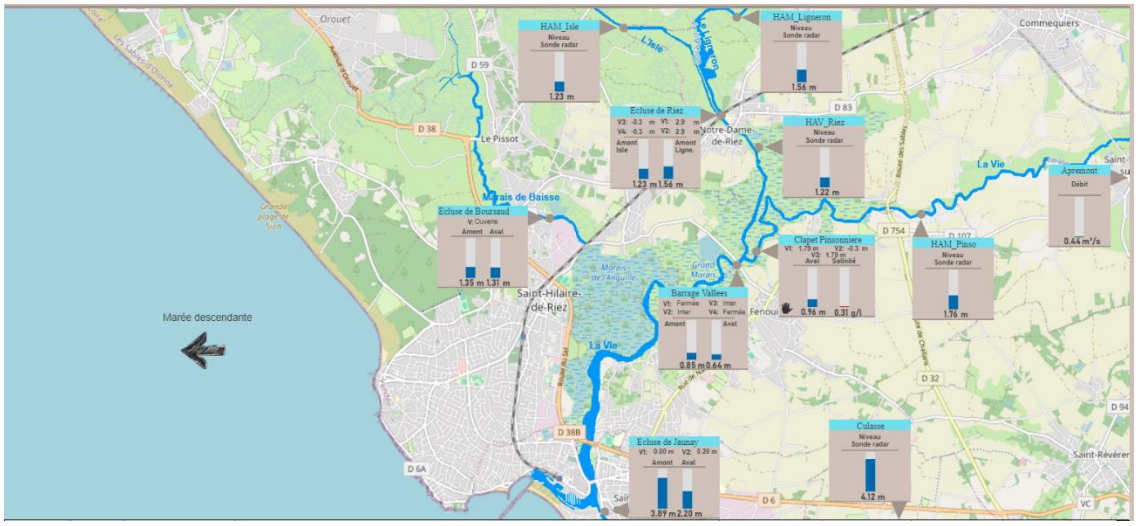

Visuel de la supervision

MAINTENANCE CURATIVE

Des interventions ponctuelles ont été effectuées en 2024 par divers prestataires ou en régie sur l'ensemble des ouvrages hydrauliques, pour un montant global de 72 373,45 € TTC (cf. annexe).

Clapet de la Pinsonnière =>

ENTRETIEN DE LA VEGETATION

Des opérations d'entretien de la végétation ont été menées sur la digue de l'Isle, les abords du barrage des Vallées et l'étier de Baisse pour un montant de 6 122,22 € TTC.

DIGUE DE L'ISLE

ETIER DE BAISSE

ABORDS DU BARRAGE DES VALLEES

ANNEXE : INTERVENTIONS DE MAINTENANCE CURATIVE - ANNEE 2024

DYSFONCTIONNEMENT	TYPE D'ACTIONS	MONTANT TTC
Ecluse du Jaunay		**12 482,04 €**
Joint de la porte 2 HS	Remplacement du joint inférieur	12 102,00 €
Non-conformité électrique sonde de la culasse	Remise en conformité électrique	380,04 €
Barrage des Vallées		**7 615,43 €**
Passe à anguilles	Fourniture d'une pompe	987,53 €
Porte du local technique	Rajout d'une serrure	708,00 €
Centrale hydraulique	Vidange de l'huile	3 114,28 €
Passe à anguilles	Fourniture d'une poire de niveau	119,70 €
Dysfonctionnement de la centrale hydraulique	Réglage des vérins	1 248,29 €
Passe à anguilles	Réfection du support de la pompe	962,69 €
Entretien de la passe à anguilles	Nettoyage de la canalisation	72,65 €
Anodes sacrificielles	Fourniture d'anodes	402,29 €
Ecluse de Boursaud		**49,60 €**
Batterie HS	Changement de la batterie	49,60 €
Clapet de la Brelaudière		**21 909,00 €**
Passe à anguilles	Restauration de la passe	20 689,80 €
Système hydraulique dégradé	Changement de flexibles	739,20 €
Batterie HS	Remplacement de la batterie	480,00 €
Ecluse de la Pinsonnière		**30 317,38 €**
Réfection du vérin	Remplacement des tiges de vérin	29 937,34 €
Non-conformité électrique	Remise en conformité électrique	380,04 €
Total général		**72 373,45 €**